

L'Initiative de lutte contre la rougeole

L'Initiative de lutte contre la rougeole montre comment une initiative mondiale verticale bien financée, ciblée et gérée peut être amenée rapidement à grande échelle et donner des résultats impressionnants. C'est un partenariat qui regroupe l'UNICEF et l'OMS, ainsi que d'autres grandes institutions internationales et organisations privées de premier plan. Lancée en 2001, l'Initiative de lutte contre la rougeole a adopté l'objectif fixé à la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants en mai 2002 visant à réduire, entre 1999 et 2005, le nombre de décès d'enfants dus à la rougeole. Elle a été le principal moteur de la campagne massive de promotion de la vaccination contre la rougeole, qui a permis de protéger plus de 217 millions d'enfants entre 2001 et 2005 – pour la plupart en Afrique.

Les résultats ont dépassé la cible de l'ONU : les décès dus à la rougeole ont diminué de 60 % entre 1999 et 2005. L'Afrique a contribué de 72 % à la réduction absolue du nombre de décès. Selon les estimations, la vaccination a permis d'éviter près de 7,5 millions de décès dus à la maladie.

Cette réduction des décès imputables à la rougeole reflète le soutien et l'engagement de l'Initiative en faveur d'une extension de la couverture vaccinale, et ceux des gouvernements nationaux en faveur de la stratégie globale adoptée par l'OMS/UNICEF pour faire reculer la mortalité liée à la rougeole. Cette stratégie comprend quatre volets essentiels :

- Fournir au moins une dose du vaccin anti-rougeole, administré à neuf mois ou peu de temps après, dans le cadre de la vaccination systématique, à au moins 90 % des enfants dans chaque district et à l'échelle nationale.
- Donner à tous les enfants une deuxième chance de recevoir le vaccin.
- Établir une surveillance efficace.
- Améliorer la prise en charge clinique des cas compliqués – notamment en administrant de la vitamine A.

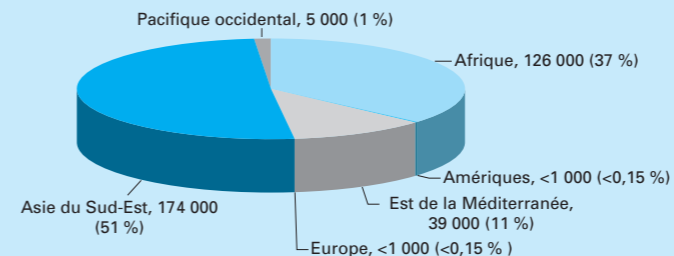
Les activités de lutte contre la rougeole contribuent à améliorer le système de santé de plusieurs manières – par exemple, en encourageant les pratiques d'injection sans risque, en améliorant les capacités de chaîne du froid pour stocker les vaccins, et en soutenant la création d'un réseau mondial de laboratoires de santé publique. En outre, les campagnes de vaccination sont souvent combinées avec d'autres interventions essentielles comme la distribution de vitamine A, de vermifuges et de moustiquaires imprégnées d'insecticide.

Un nouvel objectif mondial a été adopté par l'Assemblée mondiale de la santé en mai 2005 – réduire de 90 % le nombre de décès dus à la rougeole d'ici à 2010, en partant des données de 2000. Cette cible est ambitieuse, et pour qu'elle soit atteinte, les progrès devront se poursuivre dans

Figure 2.1

Fardeau mondial des décès dus à la rougeole*

Les enfants de moins de cinq ans représentent 90 % des décès dus à la rougeole



*Les régions sont celles de l'Organisation mondiale de la Santé.

Source : estimations de l'Organisation mondiale de la Santé publiées dans *The Lancet*, vol. 369, 20 janvier 2007, p. 194. I

les pays qui ont obtenu de bons résultats et s'accélérer dans ceux où la mortalité due à la rougeole reste élevée, comme l'Inde et le Pakistan. La lutte contre la rougeole est loin d'être achevée – 345 000 personnes sont mortes de cette maladie en 2005, et 90 % d'entre elles étaient des enfants de moins

de cinq ans. Cette maladie très contagieuse est encore une cause majeure de décès d'enfants de moins de cinq ans, et représente environ 4 % du fardeau mondial. Elle affaiblit l'immunité des enfants face à d'autres maladies et problèmes dangereux, y compris la pneumonie, la diarrhée et l'encéphalite aiguë, et reste l'une des principales causes de décès d'enfants qu'un vaccin aurait permis d'éviter. Les succès remportés contre la rougeole de 1999 à 2005 ont montré ce que l'on peut faire lorsque la volonté politique, les financements et des stratégies viables sont mis en place par les partenaires internationaux et les gouvernements pour fournir des traitements éprouvés et d'un bon rapport coût-efficacité. Si l'engagement de la communauté internationale se maintient, il y a de fortes chances que la nouvelle cible sera atteinte, ce qui contribuera à la réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le développement no. 4.

Voir Références, page 106.